

Une Suissesse épouse un Libanais : il contrôlait tout, m'enfermait et me frappait...

écrit par Jean Schoving | 22 août 2024

nfer - jusqu'au jour de sa fuite.



À cause d'un mariage arrangé avec un Libanais shiite, la Suissesse Zainab Zeaiter a traversé l'enfer pendant deux années

.....

nfer - jusqu'au jour de sa fuite.



À cause d'un mariage arrangé avec un Libanais shiite, la Suisseuse Zainab Zeaiter a traversé l'enfer pendant deux années

Une Suisseuse (24) épouse un Libanais et traverse l'enfer de la sharia

Et cette idiote se met à nouveau avec un musulman, voilée jusqu'au tréfonds, enveloppée dans un torchon ne laissant apparaître que le bout de ses doigts... Elle a donc cherché ce qui lui est arrivé au Liban... Je ne plains que les 2 enfants dans l'histoire...

Christine Tasin

« Il contrôlait tout, m'enfermait et me frappait »

Zainab Zeaiter (24) s'est souhaité un homme aimant. Un mariage arrangé l'a amenée au Liban en 2020, où elle perdu ses droits à cause de la sharia. Pendant deux ans, la Suisseuse a combattu dans l'enfer – jusqu'au jour de sa

fuite.

Former un couple heureux et fonder sa propre famille, Zainab Zeaiter (24) de Romanshorn (Thurgovie) en a rêvé très tôt déjà. Ses modèles : les femmes dans sa famille. La fille d'une Suissesse « bünzli » – comme elle décrit elle-même pleine d'humour les racines de sa mère – et d'un Libanais est en deuxième année d'apprentissage, quand des proches lui proposent un homme du Liban. Pour concrétiser rapidement son rêve, la Suissesse âgée de 20 ans à l'époque est disposée à contracter un mariage arrangé avec un membre de la famille de son père.

Des « mariages arrangés et intrafamiliaux continuent à être de mise dans notre influente famille élargie », explique Zeaiter à Blick. Que des partenariats de cette nature peuvent fonctionner, elle l'aurait constaté chez les gens de sa famille. « *J'avais ainsi un regard romantique sur mon propre mariage arrangé – bien qu'il y ait déjà eu des signaux d'alarme pendant les six mois de notre époque virtuelle de prise de connaissance* », dit Zeaiter. « *De plus, j'étais inexpérimentée et crédule – et suis devenue prisonnière.* »

Le mariage

Sans avoir jamais rencontré personnellement son futur mari, Mehdi N. (à présent 29 ans) au préalable, la musulmane quitte en juin 2020 son domicile d'alors à Schaffhausen pour se rendre toute seule au Liban. Le mariage intervient le jour même selon des usages islamo-shiites. « *À partir de ce jour, je lui appartenais quasiment – tout à fait en vertu du droit de la sharia au Liban.* »

Le mariage est reconnu par l'État par la suite et enregistré également en Suisse par l'intermédiaire de l'Ambassade de Suisse à Beyrouth. Zeaiter tombe rapidement enceinte.

Une existence limitée

Pour les musulmans au Liban, c'est la sharia – la loi islamique – qui règle les différents aspects de la vie. Ainsi par exemple le droit matrimonial et familial ou aussi les droits personnels. Comme elle (*la sharia, NdT*) est interprétée de façon conservatrice – particulièrement chez les Shiites -, les droits et libertés des femmes sont fortement restreints : la femme est subordonnée à l'homme. A Dans un mariage, c'est l'homme qui décide de tous les aspects de la vie de l'épouse.

Après le mariage, Zeaïter perd elle aussi tous ses droits, sa liberté. « Mehdi contrôlait tout. **Il restreignait même les contacts avec ma famille. Il ne me laissait pas sortir seule de notre logement à Beyrouth – sauf pour aller au kiosque ou au supermarché à proximité immédiate. S'il sortait seul, il m'enfermait.** L'état dans lequel il me laissait ou le fait de ne pas avoir à manger à la maison lui étaient tout à fait indifférents. »

Le cloaque des drogues

Autre charge énorme : la toxicomanie de Mehdi N. Cela, la femme de Romanshorn ne l'apprend qu'au début de leur vie commune. Des vidéos enregistrées à différentes dates montrent un état désastreux. « Parfois, il ne rentrait pas à la maison plusieurs journées de suite. Par exemple quand il allait s'approvisionner en drogues dans des villages spécifiques. » Même après la naissance de leur fille commune à la mi-mai 2021, Mehdi N. ne change nullement.

Malgré tout, Zeaïter s'accroche au mariage. Elle décide de partir en Suisse en septembre 2021. « *Je voulais trouver ici du travail et un logement puis faire venir Mehdi chez moi. On devrait enfin lui venir en aide ici.* » **Mais Mehdi N. ne lui autorise pas le voyage, à elle et à sa fille. Plusieurs fois, Zeaïter reste en rade à l'aéroport.** Ce n'est qu'à partir du moment où son père intervient que cela marche. Avant l'envol, Mehdi N. s'excuse pour son comportement

outrageux.

La situation s'envenime

Dans la nuit de Nouvel An, Zeaïter retourne chez son mari. « *J'avais du mal à reprendre pied en Suisse avec un bébé – y compris parce que mon entourage m'a très peu aidée* », explique la jeune femme. De retour au Liban, la situation s'envenime : Mehdi N. enlève leurs passeports suisses à Zeaïter et à leur fille. Il les garde dans un sac qu'il porte constamment en bandoulière. « Il a commencé à me menacer d'un couteau et d'une arme. Si jamais je le quittais, il me tuerait ! Et il me frappait », dit-elle. « Au cours de cette période de ma vie, j'ai vécu toute forme de violence. »

La fuite

Zeaïter le sait : elle faut qu'elle parte de là. À la recherche d'aide, elle s'adresse à l'Ambassade de Suisse à Beyrouth. Mais celle-là ne peut pas l'aider : c'est la législation libanaise qui est applicable. Pour Zeaïter, cela signifie concrètement : elle peut retourner en Suisse – mais elle doit abandonner sa fille. Car en vertu de l'interprétation chiite, les enfants appartiennent au père. Sans l'accord de ce dernier, l'enfant n'a pas le droit de quitter le pays. Inimaginable pour Zeaïter. Elle se décide par conséquent à fuir avec l'enfant – mais ce sont seulement d'autres hommes qui rendront la fuite possible.

Profitant d'un moment d'inattention, Zeaïter retire les passeports du sac à bandoulière de Mehdi N. et les cache sous un tapis. Alors qu'il oublie un jour de fermer la porte d'entrée à clef, Zeaïter profite de l'occasion. Avec l'aide d'un boulanger du voisinage, auquel elle laisse tous ses bijoux en or, elle réussit à s'enfuir de Beyrouth pour aller à Fanar chez son oncle.

Ce dernier informe finalement son père des événements. « *Ma*

*famille a alors fait jouer ses relations et a organisé le retour en Suisse – même sans l'accord de mon ex. » C'était en juin 2022. Zeaiter en est consciente : « **Si ma famille ne m'avait pas donné un coup de main à cet instant, je serai restée prisonnière.** »*

L'avenir

À l'heure actuelle, Zeaiter a tout ce qu'elle n'a jamais pu se souhaiter : mère de deux enfants à présent, elle a trouvé dans le boxeur professionnel Ali Garwe (31) un partenaire affectueux qui la soutient. À deux, ils travaillent en commun à concrétiser leurs rêves – par exemple l'ouverture d'une garderie d'enfants par assistantes maternelles à Romanshorn à compter de janvier 2025. Elle déclare : « *Ali m'a montré qu'il existe également des hommes formidables. C'est mon sauveur et le meilleur papa du monde.* »

Mais même encore maintenant, Mehdi N. assombrit la vie de Zainab Zeaiter : parce qu'il refuse le divorce, les deux continuent à être mari et épouse. Raison pour laquelle un mariage avec son prince charmant reste impossible pour elle.

Zeaiter l'admet volontiers : « **Bien que j'aie grandi moi-même en musulmane en Suisse, je ne savais pas avec quelle rigueur la sharia est menée au Liban et quelles conséquences un tel mariage peut avoir sur mes droits.** » Ce serait un devoir pour elle de partager ses expériences « afin de mettre en garde et de protéger d'autres gens ». Son conseil : « Informez-vous et gardez le contact avec les personnes qui vous sont chères. Elles seront votre filet de sécurité lors de moments difficiles. »

Qendresa Llugiqi

Traduction de **Jean Schoving p** pour Résistance républicaine

<https://www.blick.ch/schweiz/ostschweiz/schweizerin-24-heiratet-libanesen-und-geht-durch-die-scharia-hoelle-er->

[kontrollierte-alles-sperre-mich-ein-und-schlug-mich-id20051237.html](#)